

Sensibilisation aux risques psychosociaux

À noter : Cette sensibilisation est proposée sous la forme d'une intervention courte de 3h30. Elle ne constitue pas une action de formation et n'est pas intégrée à notre dispositif de formation professionnelle. Elle peut être suivie lors de nos sessions programmées ou organisée directement au sein de votre entreprise pour un groupe de collaborateurs.

Finalités

Acquérir les notions sur les différents risques psychosociaux
Posséder des points de repères permettant d'anticiper et de prévenir les situations à risque
Installer les sécurités relationnelles permettant de réduire les risques psychosociaux

**SESSIONS
PROGRAMMÉES**

**EN
ENTREPRISE**

Dates

- 14 mai 2027
- 10 décembre 2027
- 15 mai 2028

Date

- À planifier avec l'entreprise

Format & Tarif

225 € HT par participant –
séance de 3h30

Format & Tarif

800 € HT pour le groupe –
séance de 3h30

Constitution d'un groupe

De 4 à 10 personnes

Constitution d'un groupe

De 4 à 12 personnes

Objectifs & Contenu

Identifier le cadre législatif et les obligations de l'employeur

Définition de la notion de RPS
 Les 6 facteurs de risques psychosociaux (INRS)
 La responsabilité de l'employeur et les conséquences pour l'entreprise
 Les 3 types de prévention

Faire le point sur les différentes causes d'émergence des RPS

Les principales causes : violences internes et externes, organisation du travail
 Les conséquences possibles : mal-être physique et psychique, burn-out, harcèlement, stress
 Les signaux d'alerte

Intervenant(s)

Jérôme GILLE - Mélanie FAYE - Anne-Sophie CHARROIS